



Compte rendu de séance du Vendredi 11 Juin 2021

Date de la convocation : 8 Juin 2021

L'an deux mil vingt et un le onze Juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrice FONTAINE, le Maire.

Présents : Messieurs FONTAINE Patrice, FACHE Alain, LEFEBVRE Bertrand, PICAMAL Stéphane, SMAJDA Laurent, LEFEBVRE Rudy, PLASMANS Thierry et Madame BILLETTE Marguerite.

Absents : CUGNY Angélique, DACHEUX Didier (arrivé à 19h10 après le vote des délibérations)

Absent ayant donné pouvoir : RAYE Emmanuel (pouvoir à FONTAINE Patrice)

Secrétaire de séance : BILLETTE Marguerite

Le Conseil Municipal

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 14 Mai 2021, aucune objection ni remarque n'est soulevée à propos de ce document. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, VALIDE ET ADOPTE le procès-verbal de la séance du 14 Mai 2021.

Délibération : Abrogation de la délibération n°082/2004 Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.) - filière administrative

La délibération en date du 10 Septembre 2004 portant sur « La mise en place de l'Indemnité d'Administration et de Technicité » se doit d'être abrogée en vue de la mise en place du « RIFSEEP » instituant le régime indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions, Expertise Engagement Professionnel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'abroger la délibération n°082/2004 Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.) - filière administrative.

Délibération : Abrogation de la délibération n°393/25.11 Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.) – filière technique

La délibération en date du 25 Novembre 2016 portant sur « La mise en place de l'Indemnité d'Administration et de Technicité » - filière technique se doit d'être abrogée en vue de la mise en place du « RIFSEEP » instituant le régime indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions, Expertise Engagement Professionnel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'abroger la délibération n°393/25.11 Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.) – filière technique.

Communications du Maire :

Point sur les devis reçus pour la mise en place d'une carte communale :

Suite à la présentation du sujet par le cabinet Espace Ville et aux demandes de devis, nous avons 3 devis (Espace Ville, Projet Urbain et Arval).

Ce projet serait subventionnable à 80%, avant de s'engager, Monsieur Le Maire vérifiera que cette démarche n'aura pas d'incidence sur les taxes foncières.

L'avantage d'une telle démarche serait de maîtriser au niveau communal le foncier sur la commune. La carte communale peut élargir le périmètre constructible au-delà des parties déjà urbanisées où créer de nouveaux secteurs constructibles.

Point sur la commission Aménagement des espaces paysagers (CAUE) :

En lien avec le projet «1 million d'arbres en Hauts-de-France » et toujours dans le but d'améliorer notre cadre de vie, le conseil a validé l'implantation d'une centaine d'arbres sur la commune. La CAUE de l'Oise a réalisé une étude paysagère.

Trois paysagistes vont être consultés pour l'implantation.

Planning tenue des bureaux de vote du 20 et 27 Juin 2021 :

Les plannings pour la tenue des bureaux de vote sont établis et seront affichés à la porte de la mairie. Nous remercions les personnes bénévoles qui vont tenir le bureau de vote.

Point travaux :

- Monsieur DACHEUX Didier propose d'isoler l'intérieur de la toiture de la Mairie, avant que les travaux de couverture se terminent nous allons demander un devis à l'entreprise LOQUET.
- Nous allons aussi redemander un devis à la société DUBERSEUIL pour réparer la route du cimetière.
- Monsieur LEFEBVRE Rudy nous informe que les voitures passent très vite dans la rue des Lilas, qu'il faudrait trouver une solution pour faire ralentir les véhicules. La mise en place de coussin berlinois étant interdit nous proposons de mettre en place un radar pédagogique. Nous allons nous renseigner auprès d'un fournisseur pour installer ce système.
- Monsieur FACHE Alain a installé un panneau « obligation de tourner à gauche » sur le panneau situé près de l'arrêt de bus installer rue des Marronniers, car en effet beaucoup de personnes prennent le sens interdit.

13 et 14 Juillet 2021 :

A l'occasion du festivités du 14 juillet une retraite aux flambeaux va être organisée le 13 Juillet, des informations complémentaires seront diffusées dans les boites aux lettres. Rendez-vous à 22h devant la mairie. Cette manifestation sera clôturée par un verre de l'amitié.

Cérémonie du 14 Juillet : Rendez-vous à 11 heures devant la mairie, les commémorations seront suivies d'un verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé et le tour de table effectué, le Maire lève la séance à 19h30.

Le Maire, FONTAINE Patrice